

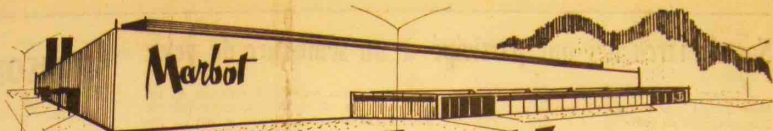
NUMERO 448

VENDREDI

3

JUILLET

1970



Notre bulletin

JOURNAL MENSUEL publié par :
les usines L. MARBOT et C^o S.A. neuvic-s-l'isle

DE L'ESPRIT D'EQUIPE

Depuis longtemps les hommes ont coutume de considérer la Société comme une jungle dans laquelle il faut « se tailler une place », « jouer des coudes », « ne pas se laisser faire ». Expressions qui évoquent une idée de combativité, mais aucune idée de coopération.

Il en est souvent de même dans l'Entreprise où le meilleur élément tire autant de fierté du fait de connaître son métier que de celui de se faire respecter, et n'est pas loin de considérer le mauvais caractère comme une qualité.

Certes, le rude apprentissage de la vie en commun, avec les ploies et les bosses qu'il entraîne, n'est pas inutile pour la formation de l'individu. MAIS UNE ENTREPRISE N'EST PAS UNE AFFAIRE INDIVIDUELLE.

Il n'est pas négligeable qu'elle soit composée de fortes personnalités, à condition, toutefois, que ces personnalités ne gaspillent pas leur énergie et ne dispersent pas leur agressivité les unes contre les autres.

C'est contre les adversaires de l'Entreprise, qui se trouvent à l'extérieur, que l'agressivité naturelle des individus doit être rassemblée et orientée. A l'intérieur, toute rupture d'harmonie se traduit par une perte de puissance de l'Entreprise, donc finalement, par un déficit pour chacun de ceux qu'elle fait vivre. Les grands unificateurs de l'Histoire ont toujours eu le souci constant d'interdire les rivalités entre leurs sujets, par exemple en ce qui concerne l'interdiction des duels, qui, s'ils démontraient la vitalité des individus, n'en étaient pas moins désastreux pour les intérêts supérieurs de la Nation.

Faire cesser les petits duels que sont, entre collaborateurs, les querelles ou les chicanes, doit devenir de plus en plus une des grandes préoccupations de la morale de l'Entreprise.

Jusqu'à présent, cette morale a été définie par deux impératifs qui auraient à peine besoin d'être codifiés, tellement

(Voir la suite en 2^e page)

IMPORTANTE ACTION COMMERCIALE AUX U.S.A.

Dans le but de développer les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et la France, les responsables de BELCAMP ont organisé un voyage permettant aux Services commerciaux des Sociétés intéressées de rencontrer de très importants acheteurs américains.

M. Sannier, pour Neuvic, présentait notre collection spécialement préparée pour ce marché; M. Matignon l'assistait, afin de réaliser sur place les modèles nécessaires.

Dans chaque ville mentionnée ci-dessous, ils ont pu rencontrer les acheteurs des compagnies suivantes :

- à Chicago : les trois premiers jours, le très important réseau qu'est SEARS ROEBUCK;
- à Boston : MORSE SHOE CO,
THOM MEAN SHOE CO,
MORTON SHOE CO,
BUTLER SHOE CO;

SPENCER SHOE CO.

— A New-York : KAYSER ROTH,
G.R. KINNEY,
V.C. PENNEY.

Il est important de souligner que tous ces acheteurs ont été très favorablement impressionnés par les modèles de la collection de Neuvic et se sont longuement attardés devant nos articles nu-pieds hommes. Notre collection fillette et garçonnet a été également fort remarquée et a reçu un accueil très favorable. Le nombre important d'échantillons demandés par ces acheteurs prouve leur intérêt et nous souhaitons que cela aboutisse à des commandes importantes.

Qu'il nous soit permis de remercier tous les membres de la délégation de BELCAMP qui ont tout fait pour que nous puissions travailler dans les meilleures conditions et ont rendu notre séjour dans cet immense pays le plus agréable possible.



MM. SANNIER et MATIGNON s'entretiennent avec M. DIAMANT, Sells manager de Belcamp, et avec le responsable des achats de MELDISCO SHOE CO.

Nos démarcheurs ont participé à un séminaire de vente

L'équipe de vente demi-gros s'est réunie à Neuville, du 15 au 26 juin 1970, pour participer à un séminaire de vente.

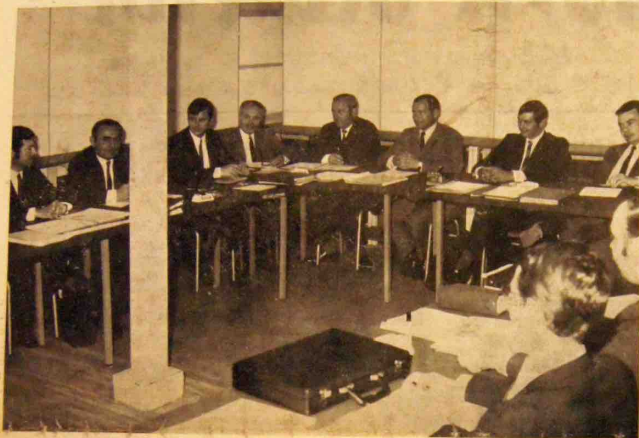
M. Levasseur et M. Sannier ont souhaité la bienvenue à tous les participants et ont ouvert la séance de travail.

Malgré une situation actuellement difficile sur le marché français de la chaussure, les résul-

tance des tâches nouvelles à effectuer et, pour permettre une efficacité accrue, de nouveaux moyens d'action ont été étudiés et mis sur pied.

Les participants se sont également penchés sur les premiers éléments de la prochaine collection « PRINTEMPS-ÉTÉ ».

La conclusion de ces deux semaines de travail en commun a été tirée au cours d'un



Sur notre photo, nous reconnaissons, de gauche à droite : MM. COURRET, MARTIN, DEMOULIN, JAMMET, MAZIERES, ROUSSEAU, MORAND, PLANTEY, BIALE et EHLERS.

tats obtenus au cours de la dernière saison sont en nette augmentation par rapport à l'année précédente. Cette progression nous permet d'envisager l'avenir sous des auspices plus cléments.

Tout au long de cette réunion, chacun des membres de l'équipe s'est pénétré de l'import-

ance du dîner-débat présidé par MM. Levasseur et Sannier.

Au cours de cette manifestation, M. Demoulin devait recevoir une récompense concrétisant les efforts qu'il a fournis pour atteindre les objectifs de la campagne AUTOMNE-HIVER 70.

PENSONS SECURITE

Toute activité humaine comporte des risques. Descendre un escalier, traverser une rue, jouer au football, peuvent être l'occasion d'un accident. A l'atelier ou dans le chantier, le risque subsiste. Mais la lutte contre ce risque est organisée, c'est ce qu'on appelle la PREVENTION.

Il faut collaborer à la prévention, c'est un devoir pour tous :

— Devoir envers soi-même : l'accident entraîne toujours des souffrances et une diminution au moins temporaire de rendement et de gain.

— Devoir envers sa famille : l'accident est toujours une source d'affliction et souvent, il occasionne une gêne matérielle.

— Devoir envers ses camarades : la prévention est une des formes de la solidarité qui doit unir les travailleurs.

Pour collaborer efficacement à la prévention, il faut :

— Prendre conscience de sa responsabilité

— Avoir la compétence professionnelle nécessaire.

— Connaître les règlements de sécurité et les règles de prudence établies par les organismes professionnels.

— Disposer d'un matériel approprié et en bon état.

Une chose est indispensable : Réfléchir.

Ni les ordres, ni les recommandations de votre chef d'atelier, ni les conseils de vos camarades ne vous dispensent de réfléchir vous-même.

Il faut réfléchir avant le travail pour se munir à temps du matériel voulu et penser à ce que l'on va faire.

Il faut réfléchir pendant le travail pour ne pas s'exposer, pour ne pas exposer les autres imprudemment et inutilement.

Il faut réfléchir après le travail pour chercher à tirer de ce que l'on vient de faire un enseignement qui servira plus tard.

Il faut réfléchir aux conséquences de ce que l'on va faire pour soi-même et pour les autres.

PRESELECTION

PRINTEMPS-ETE 1971

Dans le cadre maintenant devenu traditionnel de l'Hôtel Hilton, à Orly, 90 fabricants français ont dévoilé, les 21, 22 et 23 juin, leur collection PRINTEMPS-ÉTÉ 1971.

Cette manifestation a connu un grand succès auprès des visiteurs venus des quatre coins de l'Europe et le nombre des participants était en nette augmentation par rapport à la précédente réunion.

Les responsables de notre service de vente étaient sur place pour présenter les nombreux modèles de notre collection et pour répondre aux nombreuses questions de nos clients, aussi bien français qu'étrangers. De ce fait, une agréable ambiance internationale régnait dans le local où était exposée notre collection.

Nos articles ont été appréciés car les nouveautés sont nombreuses et sobres; des coloris vifs, des passerelles au grain renouvelé, de nouvelles formes en constituent tout l'attrait.

Que nos clients ou futurs clients soient remerciés de la visite qu'ils ont bien voulu nous faire; leur excellent esprit critique et coopératif nous permettra de présenter une collection « PRINTEMPS-ÉTÉ » 1971 pleine de promesses.

DE L'ESPRIT D'EQUIPE

(Suite de la première page)

ils sont associés à l'amour-propre des travailleurs : honnêteté, courage.

Faites l'expérience de dire à un de vos collègues ou de vos subordonnés qu'il est voleur, ou paresseux ! S'il vous prend ou sérieux, vous le verrez s'élever contre cette accusation avec indignation. Pour lui, c'est une affaire d'honneur.

Par contre, vous ne le feriez jamais rougir en lui disant qu'il ne fait pas preuve de sens coopératif. L'esprit d'équipe ne semble pas entré dans les profondeurs du subconscient et le DEVOIR de CAMARADERIE n'a malheureusement jamais été placé, ni à l'école, ni à l'atelier, parmi les exploits de prestige dont l'homme peut s'enorgueillir.

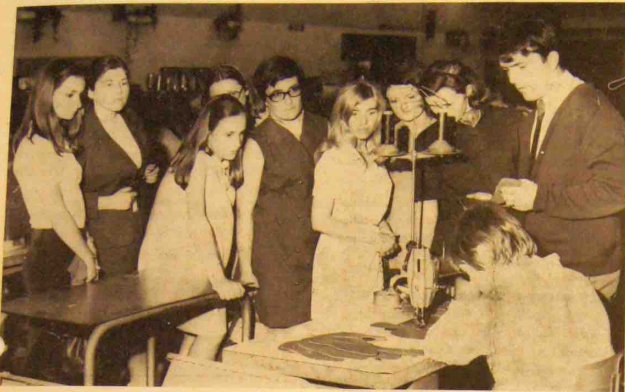
On est rarement bon et aimable par philanthropie ou par intelligence. On ne fera sans doute jamais une loi pour obliger les gens à se sourire en travaillant.

Mais les gens qui font « quelque chose ensemble » avec ardeur et détermination, quelle que soit la forme des régimes politiques ou des systèmes économiques, mépriseront toujours ce qui entrave leur marche en avant. Un jour peut-être dans les Entreprises de l'avenir (de plus en plus automatisées, certes, mais aussi de plus en plus conditionnées par des relations multiples et étroites entre leurs éléments) méprisera-t-on « l'ingénieur » comme on le fait pour le froussard ou l'imbécile. Inversement regardera-t-on avec une preuve de caractère le fait de savoir contrôler son « mauvais » caractère.

Réfléchissons-y.

Et demandons-nous si le refus d'ESPRIT D'EQUIPE n'est pas en effet dans toutes les manifestations de la vie de l'Entreprise, une faute plus grave encore que la malhonnêteté, la paresse, ou la négligence.

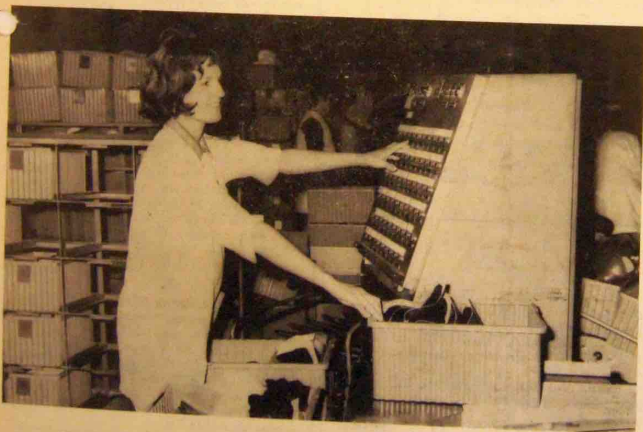
Visite des Stagiaires Orthophonistes de l'I.M.P. de Bordeaux



Le mercredi 10 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre établissement des stagiaires et des professeurs d'orthophonie de l'Institut Médico-Pédagogique de Bordeaux. Ils ont profité de leur séjour au centre I.M.P. du Château de Neuvic pour prendre un contact plus concret avec les réalités industrielles.

Après un bref historique et une rapide présentation de notre Société, nos visiteurs parcoururent nos ateliers de découpe, de piqûre et de montage de Théorat, ainsi que le magasin de peausseries. Au moment de leur départ, nos hôtes se déclarèrent enchantés de cette visite qui leur a permis de s'initier quelque peu aux problèmes inhérents à une entreprise moderne.

Un exemple à suivre



M^{lle} SOUBIALE Anne-Marie donne, en effet, un exemple de conscience et de sérieux dans l'accomplissement de son travail parfois très délicat, comme il est permis de l'imaginer.

Avec nos Stagiaires



M. Raymond PETIT vient de Casablanca (Maroc), où il est responsable du Développement du Produit. Il a profité de son bref séjour parmi nous pour se documenter sur certains points techniques et pour approfondir quelques questions concernant les diverses étapes de l'élaboration d'une chaussure.

Ajoutons que M. PETIT est bien connu à Neuvic où il a occupé plusieurs postes avant son départ pour Casablanca.



M. Serge GREFFIER est venu passer quelques jours parmi nous pour étudier l'organisation de notre service de Développement du Produit. M. GREFFIER est ensuite reparti pour Tunis, où il occupe le poste de responsable du Développement du Produit.

Carnet de l'Entreprise

NAISSANCES

Christophe, au foyer de M. et M^{me} THUR-MEL, de l'atelier 410.
Valérie, au foyer de M. et M^{me} VINCENT, de l'atelier 410.
Lydie, au foyer de M. et M^{me} JOLLY Silvère, de l'atelier 451.
Christel, au foyer de M. et M^{me} BELAIR J.-Pierre, de l'atelier 472.
Corinne, au foyer de M. et M^{me} GELIBERT Françoise, de l'atelier 482.
Valérie, au foyer de M. et M^{me} CASTELO Louis, de l'atelier 410.
Christophe, au foyer de M. et M^{me} AUDEBERT Claude, de l'atelier 700.
Stéphane, au foyer de M. et M^{me} LAUZELLE Lucienne, de l'atelier 477.
Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs souhaits aux bébés.

MARIAGES

M. BONNET Jacques avec M^{lle} LACROIX Jeannine.
M. JEAN Maurice avec M^{lle} FAURE Jacqueline.
M. WAC Camille avec M^{lle} BONNET M.-Louise.
M. MOISSAT J.-Pierre avec M^{lle} MOLINIER Annie.
M. ALSER Michel avec M^{lle} MAGNE Michèle.
M. DUMONTEIL J.-Luc avec M^{lle} GUICHARD Marlyse.
M. ETOURNEAU Christian avec M^{lle} RIGAUD Chantal.
M. LESCURÉ Francis avec M^{lle} GRIMAL Denise.
Nos meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux.

DECES

M^{me} COLLINET Adrienne a perdu son père.
M. et M^{me} LACOUR Bernard ont perdu leur père et beau-père.
M. et Mme DUPEYRAT Albert, M. et M^{me} TOUSSAINT Jean ont perdu leur père et beau-père.
M. KOENIG Joseph a perdu son beau-frère.
Nos plus sincères condoléances à ces familles éprouvées.

CHRONIQUE SOCIALE

Dans quelles conditions vos enfants étudiants peuvent-ils travailler pendant les vacances ?

Beaucoup de jeunes étudiants cherchent à occuper utilement leurs vacances, afin de gagner un peu d'argent de poche, ce qui leur permet d'être moins à charge de leurs parents.

Deux cas se présentent :

1°) Les parents ne perçoivent pas les allocations familiales pour cet enfant : il n'y a pas de problème. Le jeune étudiant peut travailler pendant toutes ses vacances s'il le souhaite et gagner autant d'argent que possible.

2°) Les parents perçoivent les allocations familiales pour cet enfant : La Caisse d'allocations familiales exige que l'étudiant dispose d'un mois

entier de vacances effectives et que le salaire perçu ne dépasse pas 1.088 francs pour la totalité du travail effectué. Dans ces conditions, les allocations familiales continueront à être versées normalement.

Les séjours en colonies de vacances ou garderies à titre de moniteur ne sont pas considérées comme travail. Donc, un étudiant peut partir pendant toutes ses vacances comme moniteur, sans que la Caisse d'allocations familiales intervienne.

Pour devenir moniteur ou monitrice de colonies de vacances, il faut :

- avoir 18 ans au moment des vacances,
- S'adresser dès janvier à la Fédération des Œuvres Laïques de Périgueux qui organise les stages de formation pendant les vacances de Pâques.

REGLEMENT DES VERRES DE LUNETTES

Faites toujours faire une facture des verres de lunettes avec le prix exact que vous avez payé (sinon les oculistes ne vous indiquent que la somme remboursée par la Caisse de Sécurité Sociale). Vous remettez cette facture en même temps que le bordereau de remboursement de la Sécurité Sociale à M^{me} Esperet, au bureau du Personnel.

De cette façon, vous serez bien remboursés à 90 % de vos frais de verres de lunettes.

PRENEZ VOS PRECAUTIONS

Lorsque vous êtes malade, même passagèrement, et que vous envoyez une feuille de maladie à la Caisse de Sécurité Sociale, prenez soin de noter divers renseignements :

- date de la visite et montant;
- montant de l'ordonnance;
- date d'envoi.

Quand vous percevrez votre remboursement vous pourrez ainsi contrôler. Si votre remboursement n'est pas fait — ou incomplètement — vous pourrez ainsi réclamer en donnant des renseignements très utiles qui aident aux recherches.

Rions ou sourions un peu

MAUVAISE VOLONTE

On va construire une nouvelle ligne de chemin de fer. L'ingénieur entre en pourparlers avec un vieux fermier qui refuse énergiquement de céder son terrain :

« Alors, dit finalement l'ingénieur agacé, il ne reste qu'une possibilité, nous ferons passer les rails par votre maison ! »

« Par ma maison, grogne le vieux, par ma maison ! Eh bien, si vous croyez que je vais ouvrir ma porte à chaque train, vous vous trompez ! »

GUERISON

Une patiente se plaint à son médecin :

— C'est bien simple, docteur, tous les gens que je vois m'horripilent !

Le praticien lui prescrit un calmant et le conseil de revenir le voir la semaine suivante :

- Alors ? lui demande-t-il huit jours plus tard, vous vous sentez mieux ?
- Pas du tout, répond la dame, je me sens exactement comme avant mais j'ai remarqué que l'attitude de tous les gens que je vois s'est améliorée !

EXPOSITION

Le lendemain du vernissage d'une exposition réunissant les œuvres de plusieurs artistes, un peintre et son ami se rencontrent.

- Alors, tu as vu mes toiles ?
- Je n'ai même vu que les tiennes...
- Vraiment ? Tu me flattes.
- Pas du tout ! Il y avait tellement de monde devant les autres tableaux que je n'ai pas pu m'approcher.

LA BOUTE DES ENFANTS

Papa et maman viennent de se mettre à table avec l'oncle Paul, leur invité :

« Suzanne, dit la maman sur un ton de reproche, pourquoi n'as-tu pas mis un couteau et une fourchette à Tonton ? »

— Je ne savais pas qu'il en fallait, maman, répond l'enfant. Tu as toujours dit qu'il mangeait comme un cochon ! »

Imp. JUDCLA — Périgueux
Le Directeur responsable :
Ch. LEVARSSEUR

LIBRE SERVICE

— A VENDRE cuve à mazout 600 litres, rectangulaire. S'adresser à la rédaction qui transmettra.

— A VENDRE Taurus 12 M. Standard, 1965. Visible tous les jours au garage Lescuré, à Théorat. Prix de base 2.000 francs. S'adresser à la rédaction qui transmettra.

— A LOUER, à Théorat, maison de 5 pièces avec garage et jardin. S'adresser au journal qui transmettra.

— A VENDRE Ami 6, 1964. Très bon état. Prix intéressant. S'adresser à la rédaction qui transmettra.

— A VENDRE P.L. 17 Panhard. Excellent état. Mécanique refaite à neuf. Prix : 900 francs. S'adresser à la rédaction qui transmettra.

— A VENDRE R 8 crème, 1963. 65.000 km. Très bon état. S'adresser au journal qui transmettra.

— A VENDRE trompette jazz Courtois (ut et si bémol), et bandonéon. S'adresser au bureau du Personnel.

— Jeune homme sérieux, 19 ans, CHERCHE chambre meublée dans la région de Neuvic, Saint-Astier, Saint-Léon ou Mussidan. S'adresser à M^{me} Broussouloux.